

▪ **Séance du vendredi 27 février 2015 à 20 h 30**

L'an deux mille quinze et le vingt-sept février, à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de MONTELS sous la présidence de Monsieur Ludovic RAU, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :
1. Aménagement de la salle des archives-Demande de F.D.T.
2. Réfection du mur du cimetière-Demande de F.D.T.
3. Informations et Questions diverses

Etaient présents : -BRUN Céline- ARTUSO Christel -BOYER Monique- VIRILLI M. Christine
SOUTIE Didier-ROULAND Robert-SOUPART Patrick-RAU Ludovic-ALAJARIN Frédéric -GLAUDIS Frédéric
ABSENTS : Mme CLOT Marie-Christine

Monsieur ALAJARIN Frédéric a été désigné secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ludovic RAU, Maire qui constate que 10 Conseillers Municipaux sur 11 sont présents et que le conseil peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal en date du 12 décembre 2014 n'appelant pas de modifications, est adopté à l'unanimité des membres présents.

1. Aménagement de la salle des archives – Demande de F.D.T.

Le Maire, ayant exposé les faits ;

- Vu la nécessité d'effectuer des travaux afin de pouvoir aménager une pièce pour les archives communales ;

- Vu l'ensemble des devis en notre possession, à savoir :

. HAIRON ELECTRICITE	Montant HTVA : 3 325.00 €
. GAILLAC MULTI SERVICES	Montant HTVA : 9 262.16 €
. CINQ Christian	Montant HTVA : 2 104.80 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, et, à l'unanimité des présents, décident :

- **de solliciter, auprès de Monsieur le Président du Conseil Général du Tarn, une subvention au titre du F.D.T., au taux maximum, afin de pouvoir effectuer les dits travaux ;**
- **de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de mener à bien ce projet.**

2. Réfection du mur du cimetière – Demande de F.D.T.

Le Maire, ayant exposé les faits ;

- Vu la nécessité d'entreprendre des travaux de réfection du mur qui entoure le cimetière communal ;
- Vu l'utilité de prévoir une clôture sur le dit mur ;
- Vu les devis en notre possession à savoir :

. PAGES Bernard	Montant HTVA : 706.33 €
. CINQ Christian	Montant HTVA : 400.00 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, et, à l'unanimité des présents, décident :

- **de solliciter, auprès de Monsieur le Président du Conseil Général du Tarn, une subvention au titre du F.D.T., au taux maximum, afin de pouvoir effectuer les dits travaux ;**
- **de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de mener à bien ce projet.**

Plus aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 40.

Ludovic RAU	Christel ARTUSO	Frédéric ALAJARIN
Céline BRUN	Monique BOYER	M. Christine CLOT
Frédéric GLAUDIS	Robert ROULAND	Patrick SOUPART
Didier SOUTIE	M. Christine VIRILLI	